

Les déchets dangereux proviennent souvent de produits d'usage courant, dont on ne soupçonne pas toujours le caractère toxique.

Comment se passer de ces produits dangereux ?

Comment les utiliser au mieux s'ils sont indispensables ?

Quels risques encoure-t-on en utilisant ces produits ?

Comment les déchets dangereux sont-ils recyclés ?

Trouvez toutes ces réponses dans les 17 fiches d'information du guide Déchets Dangereux des Ménages



Ce document d'information est réalisé par la Chambre de consommation d'Alsace,



en partenariat avec
l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie),
le Conseil Général du Bas-Rhin,
le Conseil Général du Haut-Rhin,
et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse,
et avec la participation de
la Communauté Urbaine de Strasbourg.



Déchets Dangereux des Ménages



- ▶ **Comment les réduire ?**
- ▶ **Comment les réduire ?**
- ▶ **Comment les éliminer ?**



pakouh.com - illustration : Caro

Tous les jours, chacun d'entre nous jette près d'1 kg de déchets !

Or certains sont dangereux pour notre santé mais aussi pour l'environnement.

Peintures, batteries, réfrigérateurs, piles, pesticides, solvants, huiles minérales... doivent être séparés des ordures ménagères pour subir un traitement adapté.

Des filières d'élimination spécifiques aux déchets dangereux existent :

- dans les déchèteries,
- chez les distributeurs pour la reprise des piles, de l'électroménager, des pneus, des batteries...
- ou dans des points de collecte spéciaux.



Les déchets dangereux des ménages peuvent être :



Explosifs



Corrosifs



Nocifs



Toxiques



Irritants



Combustibles



Inflammables



Cancérogènes



Infectieux



Mutagènes



Toxiques pour l'environnement



Toxiques pour la reproduction

Au quotidien, quelques gestes simples et peu contraignants peuvent faire la différence.

Devenons des acteurs responsables et des consommateurs avisés grâce à un choix pertinent dans l'achat, l'utilisation et l'élimination des produits de consommation.

AINSI, POUR PROTÉGER NOTRE SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT :

- achetons mieux,
- préférons les éco-labels,
- privilégions les produits durables et réparables,
- lisons les étiquettes,
- respectons les doses,
- et trions nos déchets !



Demandez votre guide d'information sur les déchets dangereux des ménages à la Chambre de consommation d'Alsace ou à nos partenaires.

Vous pouvez aussi télécharger ces fiches sur le site : www.cca.asso.fr

